



**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE DANVILLE**

**PROCÈS-VERBAL** d'une séance ordinaire des membres du conseil de la Ville de Danville, tenue le 22 novembre 2016 à 19h00, à la salle du conseil sise au 150, rue Water à Danville.

**SONT PRÉSENTS :**

Maire : Monsieur Michel Plourde  
Conseiller #1 : Madame Francine Labelle-Girard  
Conseiller #2 : Monsieur Jean-Guy Dionne  
Conseiller #3 : Monsieur Stéphane Roy  
Conseiller #4 : Monsieur Patrick Dubois  
Conseiller #5 : Monsieur Patrick Satre (absent)  
Conseiller #6 : Madame Nathalie Boissé

**EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :**

Directrice générale Secrétaire-trésorière : Madame Caroline Lalonde

Tous les membres du Conseil présents forment quorum sous la présidence de monsieur Michel Plourde, maire et l'assemblée est reconnue valablement constituée.

Il y a 4 citoyens qui assistent à la séance publique du Conseil de ville.

**ORDRE DU JOUR**

**MOT D'OUVERTURE:**

- 0.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;** **Annexe 0.0**
- 1.0 PROCÈS-VERBAUX**
- 1.1 Adoption du procès-verbal du 18 octobre 2016; **Annexe 1.1**
- 2.0 ADMINISTRATION FINANCE;**
- 2.1 Dépôt du rapport du maire 2016; **Annexe 2.1**

**QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)**

- 2.2 OMH de Danville – révision budgétaire 2016 (+661\$); **Annexe 2.2**
- 2.3 Autorisation pour présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2017 (4 435\$) – dépôt avant le 2 décembre 2016; **Annexe 2.3**
- 3.0 ADMINISTRATION DIVERS**
- 3.1 OMH de Danville – renouvellement du mandat de Mme Francine Labelle-Girard au sein du C.A. ; **Annexe 3.1**
- 3.2 Autorisation pour signer un acte de retrait suite à la vente pour taxe du lot 4 078 083 du cadastre du Québec ; **Annexe 3.2**
- 3.3 Nomination de M. Mathias Muller sur le comité agrorural ;

**QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)**

- 4.0 DEMANDES DIVERSES**
- 4.1 Carnaval des glaces – approbation du tracé pour la parade de 4 roues qui aura lieu le samedi 28 janvier 2017 à 14h30 ; **Annexe 4.1**
- 4.2 Mme Carole Lemay – projet de traverses piétonnières au Carré de Danville ; **Annexe 4.2**

- 4.3 La semaine des tout-petits – 20 au 26 novembre 2016 ; **Annexe 4.3**
- 5.0 **CORRESPONDANCE (pour information)**
- 5.1 Ville d'Asbestos – remise des montants d'amende pour la période du 2016-01-01 au 2016-06-30 ; **Annexe 5.1**
- 5.2 Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur – 3<sup>e</sup> versement de l'aide financière pour l'aménagement d'un terrain de tennis double (12 228,94\$) ; **Annexe 5.2**
- 5.3 Ministères des Transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports – Signalisation d'un passage de cyclistes – voie de contournement (route 255) ; **Annexe 5.3**
- 5.4 Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire – réception du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées ; **Annexe 5.4**
- 6.0 **VARIA**
- 6.1
- 6.2
- 6.3
- 7.0 **ÉVÈNEMENTS À VENIR**
- 7.1 Prochaine Assemblée : lundi le 5 décembre 2016;
- 7.2 Dépôt du budget 2017 : mardi le 20 décembre 2016

### **QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)**

### **MOT DE FERMETURE**

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

---

## **PROCÈS-VERBAL**

---

### **MOT D'OUVERTURE:**

### **429-2016-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR:**

Il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne, et adopté à l'unanimité que l'ordre du jour est adopté tel que soumis, le tout considérant un varia ouvert en fin de séance.

**ADOPTÉ.**

### **PROCÈS-VERBAUX**

### **Adoption du procès-verbal du 18 octobre 2016:**

Ce point est reporté à la prochaine séance, le tout considérant la réception tardive du procès-verbal. Reporté à la prochaine séance

### **ADMINISTRATION FINANCE:**

### **Dépôt du rapport du maire 2016:**

Monsieur Michel Plourde fait la lecture du rapport du maire. Celui-ci est joint en annexe au présent procès-verbal.

### **QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)**

Il n'y a pas de questions de la part des citoyens en lien avec le dépôt du rapport du maire.

**Monsieur Léo Montmigny, 34, rue Dépôt à Danville ;** Monsieur Montmigny relate une discussion qu'il a eue avec la directrice générale relativement à un problème

d'herbe à poux, de gazon long et de feuilles l'opposant à son voisin. Il veut faire état à la directrice qu'il existe bien un règlement sur la gestion de l'herbe à poux à Danville puisque lors de la dernière discussion, celle-ci lui avait indiqué qu'il fallait qu'elle fasse des vérifications sur l'existence d'un tel règlement puisqu'elle n'était pas au courant de toute la réglementation municipale. M. Montmigny demande à la municipalité d'être vigilante et d'agir avec diligence l'an prochain si les problèmes vécus cette année se reproduisent. M. Montmigny demande également à la municipalité de faire un suivi relativement à l'encombrement sur le terrain de son autre voisin au printemps prochain. Réponse : le Conseil de ville prend acte et considère que le fait de s'être présenté aujourd'hui à la séance publique constitue une requête officielle et ces demandes seront prises en considération.

**Monsieur Roger Tremblay, 34, rue Forest ;** M. Tremblay demande au Conseil de ville s'il existe une politique au niveau du ramassage des feuilles par la municipalité. Il informe le Conseil que les feuilles dans les fossés de la rue Forest n'ont pas été ramassées cette année alors qu'elles l'étaient dans le passé. Réponse : il n'existe pas de politique pour le ramassage des feuilles à Danville. Le directeur des travaux publics sera informé de la demande de M. Tremblay et les feuilles seront ramassées dans les prochaines semaines, selon la disponibilité des employés municipaux.

**Monsieur Gilles Labbé, 50, rue Grove;** M. Labbé s'informe à savoir si la municipalité peut obliger un citoyen à ramasser ses feuilles sur son terrain ? Il informe également le Conseil que certains citoyens mettent leurs feuilles directement dans la rue.

**430-2016-OMH de Danville – Approbation de la révision budgétaire du 2 novembre 2016 (Contribution de la Ville de Danville : +661\$)**

**ATTENDU QU'**un budget révisé présenté par l'OMH de Danville a été accepté par la Société d'habitation du Québec en date du 2 novembre 2016 ;

**ATTENDU QUE** ce budget modifié entraîne un déficit des dépenses sur les revenus de 103 599 \$, comparativement à un déficit des dépenses sur les revenus de 96 987 \$ lors du budget précédemment approuvé, soit une différence de 6 612\$;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Danville est responsable du paiement de 10% du budget annuel de l'OMH de Danville ;

**ATTENDU QU'**avant l'acceptation d'un budget révisé de l'OMH de Danville par la Société d'habitation du Québec, la contribution de la Ville de Danville s'élevait à 9 699\$ et qu'après révision, celle-ci s'élève à la somme de 10 360\$, soit une augmentation de 661 \$ ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité que le budget révisé du 2 novembre 2016 de l'OMH soit accepté par la ville de Danville et que la somme de 661\$ représentant l'ajustement au budget initial soit transmise à l'OMH de Danville.

**ADOPTÉ.**

**431-2016-Autorisation pour présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2017 (4 435\$) – dépôt avant le 2 décembre 2016;**

**ATTENDU QUE** le Ministère de la Famille a lancé un programme de subvention pour la semaine de relâche ou les camps de jours;

**ATTENDU QUE** le programme soutient autant les nouveaux projets que la bonification de l'offre actuelle;

**ATTENDU QUE** les municipalités sont admissibles au programme;

**ATTENDU QUE** le programme accorde jusqu'à 15 000\$ (non récurrent) et qu'aucune contribution financière n'est exigée de la part du demandeur ;

**ATTENDU QUE** l'OTJ de Danville propose la bonification du service de garde de l'OTJ durant la semaine de relâche et durant la saison estivale 2017;

**ATTENDU QUE** le coût du projet est estimé à 4 335\$;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que la directrice générale, madame Caroline Lalonde, est autorisée à déposer un projet dans le cadre du Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2017, ainsi qu'à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents relatifs à cette demande.

**ADOPTÉ.**

#### **ADMINISTRATION DIVERS**

##### **432-2016-OMH de Danville – renouvellement du mandat de madame Francine Labelle-Girard au sein du Conseil d'administration ;**

**ATTENDU QUE** le 12 novembre 2013, madame Francine Labelle-Girard a été nommée par le Conseil de ville pour siéger au sein du conseil d'administration de l'OMH de Danville;

**ATTENDU QUE** le mandat accordé à madame Francine Labelle-Girard est maintenant échu et que le Conseil de ville doit de nouveau nommer une personne responsable de siéger au sein du conseil d'administration de l'OMH;

**ATTENDU QUE** des élections auront lieu le 5 novembre 2017;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que madame Francine Labelle-Girard soit déléguée en tant que représentante du Conseil de ville de Danville sur le conseil d'administration de l'OMH de Danville et ce, jusqu'au 5 novembre 2017, date des élections municipales.

**ADOPTÉ.**

##### **433-2016-Autorisation pour signer un acte de retrait suite à la vente pour taxe du lot 4 078 083 du cadastre du Québec ;**

**ATTENDU QUE** le 11 août dernier, la ville de Danville est devenue propriétaire du lot 4 078 083 du cadastre du Québec, suite à la vente pour taxes impayées réalisée ce même jour ;

**ATTENDU QUE** le propriétaire du lot 4 078 083, monsieur Michel Gonzales, entend se prévaloir de son droit de retrait et procéder au rachat de sa propriété ;

**ATTENDU QUE** l'immeuble vendu pour taxes peut être racheté par le propriétaire ou ses représentants légaux, en tout temps durant l'année qui suit la date de l'adjudication, sur paiement à l'adjudicataire du prix de vente, y compris le coût du certificat d'adjudication, avec intérêt à raison de 10% par an, une fraction de l'année étant comptée pour l'année entière (article 531 de la Loi sur les cités et villes) ;

**ATTENDU QUE** le propriétaire a alors le droit d'obtenir de l'adjudicataire, mais à ses propres frais, un acte devant notaire constatant le remboursement des deniers et le rachat de l'immeuble ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité d'autoriser le maire, monsieur Michel Plourde, ainsi que la directrice générale, madame Caroline Lalonde, à signer pour et au nom de la Ville de Danville, tous les documents nécessaires à l'exercice du droit de retrait du propriétaire pour le lot 4 078 083 du cadastre du Québec.

**ADOPTÉ.**

#### **434-2016-Nomination de M. Matthias Müller sur le comité agrorural ;**

Il est proposé par monsieur Stéphane Roy, secondé par monsieur Jean-Guy Dionne et adopté à l'unanimité que monsieur Matthias Müller soit signé par le Conseil municipal afin de siéger au sein du comité agrorural de Danville.

**ADOPTÉ.**

#### **QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)**

Il n'y a pas de questions de la part des citoyens.

#### **DEMANDES DIVERSES**

#### **435-2016-Carnaval des glaces – approbation du tracé pour la parade de 4 roues qui aura lieu le samedi 28 janvier 2017 à 14h30 ;**

**ATTENDU QUE** dans le cadre du Carnaval des glaces, l'organisation veut effectuer une parade de 4 roues le samedi 28 janvier 2017 à 14h30 selon un tracé qui a été remis à la municipalité et qui est joint à la suite de cette résolution ;

**ATTENDU QUE** la sécurité entourant cet évènement sera assurée par l'Association des pompiers de Danville et que la SQ est en accord avec le tracé et la sécurité projetée par l'organisation ;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par monsieur Patrick Dubois, secondé par madame Nathalie Boissé, et adopté à l'unanimité, d'autoriser les 3 & 4 roues ainsi que les véhicules « side by side » à circuler dans les rues de Danville selon le tracé projeté et annexé aux présentes dans le cadre de la parade organisée par le Carnaval des glaces le samedi 28 janvier 2017 à 14h30.



**ADOPTÉ.**

#### **436-2016-Mme Carole Lemay – projet de traverses piétonnières au Carré de Danville ;**

Il est proposé par madame Francine Labelle-Girard, secondé par madame Nathalie Boissé et adopté à l'unanimité que la demande de Mme Carole Lemay soit transmise au comité de voirie pour étude, notamment afin de s'assurer que la réglementation provinciale sur la sécurité routière permette ce type de traverse.

**ADOPTÉ.**

#### **437-2016-La semaine des tout-petits – 20 au 26 novembre 2016 ;**

**ATTENDU QU'**à l'occasion de la première édition de la Grande semaine des tout-petits (GSTP), plusieurs partenaires se sont réunis pour susciter un dialogue autour du bien-être de du développement des tout-petits, mettre en valeur les acteurs qui s'impliquent auprès d'eux et faire connaître des initiatives porteuses qui leur sont destinées ;

**ATTENDU QUE** la lettre des grands à chacun des tout-petits est une déclaration commune, un appel à l'engagement de l'ensemble de la société afin que tous les enfants aient les mêmes chances de développer leur plein potentiel ;

**ATTENDU QUE** la Lettre des grands à chacun des tout-petits se libelle comme suit :

« Haut comme trois pommes, tu échappes souvent à notre regard de grands. Pourtant, tu sais, nous avons déjà été comme toi, un petit enfant avec des yeux tout grands.

Aujourd'hui, nous tous, qui avons une influence dans ce monde où tu vas grandir, nous te promettons d'être davantage à tes côtés.

Nous te promettons de te donner plus de notre temps pour que tu puisses grandir en beauté. Tu es comme une pousse qu'il faut bien arroser, tourner vers la lumière et surtout ne pas piétiner.

Nous allons nous entraider pour bien t'entourer. Tu fais la joie de tes parents. Tu fais aussi notre joie à tous. Nous avons tous besoin de ta fraîcheur et de tes rires. Nous avons tous besoin de ta vie. Sans toi, nous ne grandissons pas, nous ne faisons que vieillir.

Nous allons te bâtir des espaces de liberté et d'amitié où tu pourras jouer sans crainte à inventer le monde. Nous allons te donner ta chance, d'où que tu viennes, qui que tu sois.

**Petit enfant, c'est promis ! Nous allons t'accompagner tous ensemble jusque dans la cour des grands.**

**ATTENDU QUE** les municipalités ont un rôle à jouer afin de bâtir des espaces de jeux et de rencontre propice à l'épanouissement des tout-petits;

**ATTENDU QUE** la Ville de Danville a adopté une politique familiale afin de faire de Danville un lieu plus accueillant pour les enfants et leurs familles;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par madame Nathalie Boissé, secondé par monsieur Stéphane Roy et adopté à l'unanimité que la Ville de Danville signe la Lettre des grands à chacun des tout-petits en cette semaine des tout-petits.

**ADOPTÉ.**

#### **CORRESPONDANCE (pour information)**

- Ville d'Asbestos – remise des montants d'amende pour la période du 2016-01-01 au 2016-06-30 ;
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur – 3<sup>e</sup> versement de l'aide financière pour l'aménagement d'un terrain de tennis double (12 228,94\$) ;
- Ministères des Transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports – Signalisation d'un passage de cyclistes – voie de contournement (route 255) ; **envoi de la réponse du MTMDET à la MRC des Sources**
- Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire – réception du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées ;

#### **VARIA**

Madame Francine Labelle-Girard demande si la municipalité a reçu le rapport sur l'état de l'horloge que devait nous livrer Pelletier Horloger suite à l'inspection réalisée le 14 novembre dernier. La directrice générale indique que le rapport n'a pas encore été remis à la municipalité.

Monsieur Michel Plourde, maire, informe le Conseil de ville que des discussions ont eu lieu avec la Ville d'Asbestos concernant la desserte d'une portion du territoire de la Ville de Danville par la Ville d'Asbestos. Il semble y avoir de l'ouverture à négocier de nouvelles modalités de tarification. M. Plourde informe également le Conseil que la quincaillerie Paradis et Frères fusionnera avec la COOP d'Asbestos sous peu et

que le Rona sera racheté par Nature Fibre Inc., une compagnie de production d'écomatériaux de chanvre.

### **ÉVÈNEMENTS À VENIR**

- Prochaine Assemblée : lundi le 5 décembre 2016;
- Dépôt du budget 2017 : mardi le 20 décembre 2016

### **QUESTIONS DES CITOYENS (15 minutes)**

**Monsieur Gilles Lacroix, 181, rue Lodge** : M. Lacroix est présent pour représenter la Corporation de développement de l'étang Burbank. Il s'informe à savoir si M. Pierre Bourdon a déposé une demande à la Ville de Danville pour l'installation d'une traverse piétonnière face à l'entrée de l'Hôtel de Ville/Étang Burbank. Réponse : non, la demande n'a pas été déposée aujourd'hui puisque les bureaux étaient fermés au public. Cependant, la municipalité est au courant que cette demande devrait être déposée sous peu au Conseil de ville.

M. Lacroix demande si dorénavant il y aura une seule quincaillerie à Danville. Réponse : oui, puisque le Rona fusionnera avec la COOP et que le nouvel établissement sera situé dans les locaux de la COOP. Les deux quincailleries se nuisaient l'une et l'autre puisque le marché de la région ne permettait pas à deux entreprises de ce type d'opération de manière rentable.

Monsieur Lacroix indique aussi être en attente de la MRC des Sources pour savoir si sa reddition de compte sera acceptée avec le temps bénévole inclus comme contribution du milieu. Dans l'intervalle, la Corporation devait faire des achats et puisque le montant de la reddition de compte n'était toujours pas connu, une remorque d'une valeur de 1 500\$ a été achetée au lieu d'une remorque plus dispendieuse. Ceci laissera des sommes disponibles pour l'achat d'un 4 roues. M. Lacroix travaille toujours au montage financier du projet d'installation d'une toilette à compostage sur les sentiers de l'étang Burbank. On parle d'une dépense estimée à 10 000\$ puisque le seul achat de la toilette Envirolo avoisine le 2 800\$ et ce, sans compter la construction d'un bâtiment pour abriter cette toilette.

### **MOT DE FERMETURE**

#### **438-2016-LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

À 20h51, il est proposé par monsieur Jean-Guy Dionne que la présente Assemblée soit levée.

**ADOPTÉ.**

X \_\_\_\_\_  
Michel Plourde, maire

X \_\_\_\_\_  
Caroline Lalonde, directrice générale  
Secrétaire-trésorière et greffière

Je, Michel Plourde, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi des cités et villes du Québec.